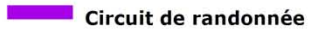


Le circuit des fontaines

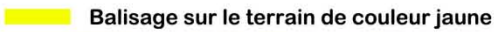
Légende



Départ



Circuit de randonnée



Balissage sur le terrain de couleur jaune



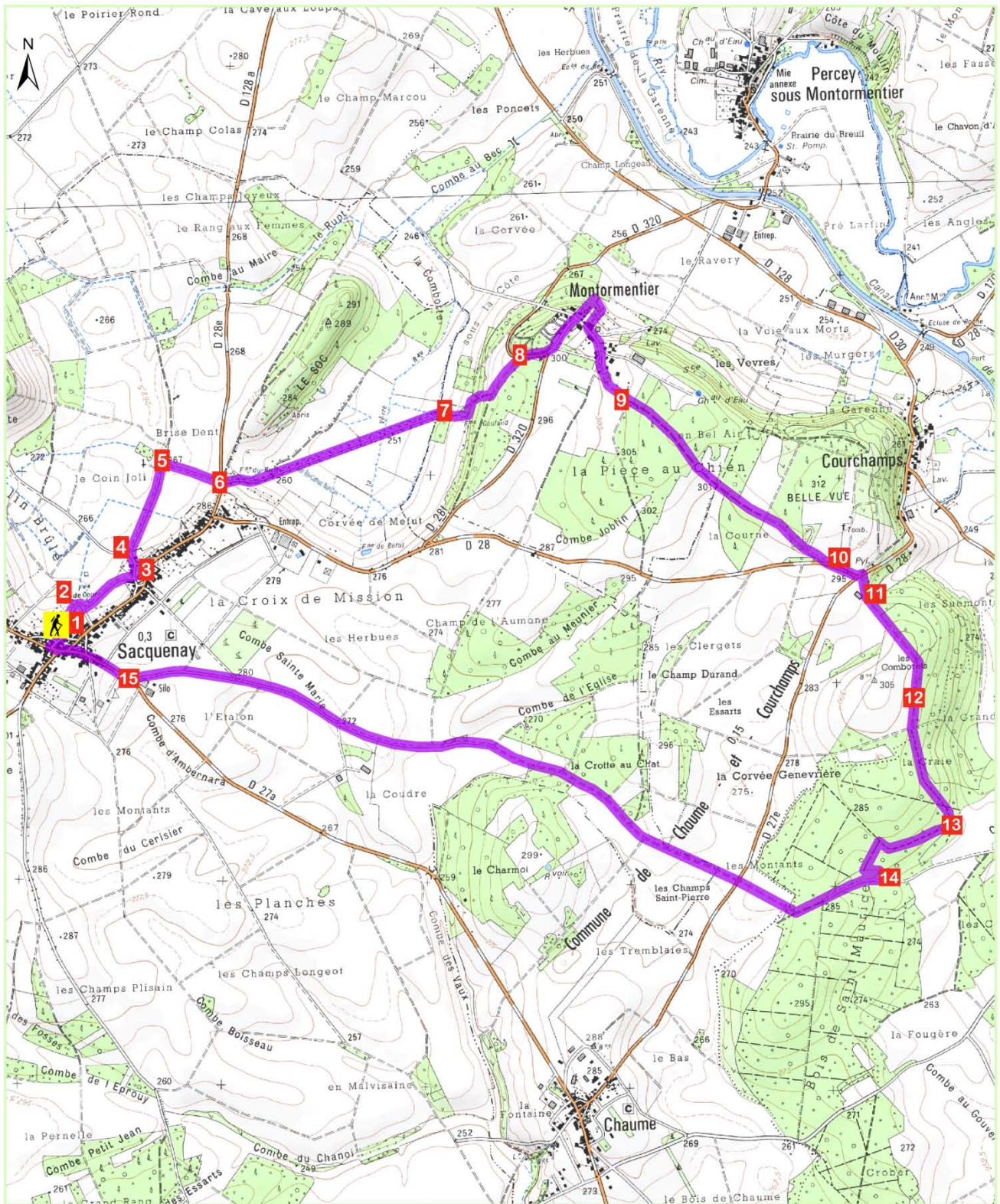
Bonne direction

Tournez à gauche

Tournez à droite

Mauvaise direction

Circuit de 12 km
Durée approximative 3/4 h
1:25 000





Circuit des Fontaines

Sacquenay

Circuit non itinérant

Niveau de difficulté : 2

Durée : 3 à 4h

Longueur : 12 km

Descriptif du circuit

- ➊ **Départ de la place du monument.** Pour arriver sur le circuit, prendre 50 m plus bas, la ruelle qui descend jusqu'à la fontaine de La Cour.
- ➋ **A la fontaine,** prendre à droite, et suivre jusqu'au pied de l'église.
- ➌ **Prendre à gauche,** et aller jusqu'au panneau directionnel.
- ➍ **Au panneau, suivre à droite** la direction de Montormentier sur 450 m.
- ➎ **A l'intersection, prendre à droite** et monter jusqu'à la D28E.
- ➏ **Traverser la route** et aller tout droit en passant au-dessus de la fontaine du Buet. Continuer le chemin (bordé d'une plantation d'alignement), toujours tout droit sur 1,1 km, jusqu'à la « patte d'oie ».
- ➐ **Prendre à droite** (passage « mouilleux ») et monter sur 500 m, pour arriver à la D30 accédant au village de Montormentier.
- ➑ **Prendre à droite et suivre la route** conduisant au village. Le traverser en empruntant la rue Picarde, puis la rue Reine Brunehaut, et enfin la rue Des Bois, pour arriver à l'orée de la forêt.
- ➒ **A l'entrée du bois, prendre tout droit** le chemin qui traverse la forêt ainsi que quelques terres cultivées, sur 1,1 km, jusqu'à la D28.
- ➓ **Longer tout droit la D28** jusqu'au croisement avec la D27 et prendre à droite le chemin passant devant le hangar agricole.
- ➓➊ **Continuer le chemin** (entre terres et forêt) sur 800 m pour arriver au croisement des trois chemins.
- ➓➋ **Aller tout droit pour pénétrer dans la forêt** (jusqu'à la lisière entre bois et champs).
- ➓➌ **Prendre à droite le sentier serpentant** à l'intérieur de la forêt sur 400 m, jusqu'à la borne en pierre. Bifurquer à gauche pour rejoindre le chemin principal empierré (présence d'un panneau directionnel).

① ④ A droite en direction de **Sacquenay** rester sur la voie principale. Arrivé à la D27, traverser la route et aller toujours tout droit en conservant le large chemin pour entrer dans Sacquenay. Peu avant le village, le chemin est goudronné jusqu'au silo.

① ⑤ Aller jusqu'au **village** en gardant la rue principale (rue du 19 mars 1962). Au niveau du grand croisement, bifurquer à gauche (rue de la Maladière) sur 150 m et à droite (rue de Pidance) pour arriver à la fontaine de Pidance.

① ⑥ Continuer la **rue de Pidance** sur 150 m, puis sur la droite sur 100 m pour prendre la rue de La Montolle qui s'achève par une descente sur la Fontaine de la Cour.

La Côte-d'Or s'ouvre à vous

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet www.cotedor-tourisme.com

Le Conseil Départemental et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !